

Salaire instituteur net : combien tu touches vraiment en 2026

Salaire instituteur net en 2026 : net mensuel, primes, REP, direction, temps partiel et exemples concrets selon ton profil.

Préparation au concours CRPE :

Le salaire instituteur net correspond au montant réellement versé chaque mois après cotisations, avec des écarts selon l'échelon, le grade, les primes et le temps de travail. En 2026, un professeur des écoles débutant perçoit généralement un net mensuel autour de 2 000 € à 2 300 €, hors situations particulières.

« Madame, je vais vraiment gagner combien si je réussis le CRPE ? » C'est la question que j'entends le plus en formation, et elle est légitime. Entre les mots instituteur, professeur des écoles, brut, net, primes, REP ou direction, on s'y perd vite. En réalité, il n'existe pas un salaire unique, mais une rémunération qui dépend de ta grille indiciaire et de ta situation concrète. Mon objectif ici, c'est de t'aider à estimer un montant crédible, lisible sur une fiche de paie, avec des repères vraiment utiles si tu envisages le primaire.

En bref : les réponses rapides

Combien gagne un professeur des écoles après 10 ans de carrière ? — Après 10 ans, le net mensuel progresse avec l'échelon et peut encore varier fortement selon les indemnités, l'éducation prioritaire et les fonctions exercées.

Le salaire d'un professeur des écoles est-il le même en maternelle et en élémentaire ? — La grille de base est la même, mais le net peut différer selon le poste, les missions, la direction, l'éducation prioritaire ou une affectation particulière.

Quelle différence entre le salaire d'un PE titulaire et d'un enseignant contractuel ? — Le titulaire suit une grille nationale stable avec avancement et indemnités identifiées, tandis que le contractuel a une rémunération plus variable selon l'académie, l'expérience et le contrat.

Pourquoi ma première paie d'enseignant est-elle différente des mois suivants ? — La première paie peut inclure un mois incomplet, des régularisations ou un décalage de certaines indemnités, ce qui modifie le net versé au départ.

Salaire instituteur net : combien tu touches vraiment chaque mois en 2026

En **2026**, le **salaire instituteur net** ou le **salaire prof des écoles net** n'est pas un chiffre unique. Ce que tu touches chaque mois dépend surtout de ton **grade**, de ton **échelon**, des indemnités liées au poste et de ta quotité de travail. En clair, un **professeur des écoles débutant** perçoit un net mensuel de base auquel peuvent s'ajouter REP, direction, primes et variations selon l'affectation.

Le vocabulaire brouille souvent les recherches. Aujourd'hui, dans l'**Éducation nationale**, le terme officiel est **professeur des écoles**. Les mots *instituteur*, *institutrice*, *maître* ou *maîtresse d'école* restent très utilisés dans la vie courante, surtout par les familles et sur les moteurs de recherche, mais ils ne renvoient pas tous au même statut. L'ancien corps des instituteurs a quasiment disparu au profit de celui des professeurs des écoles. Quand tu tapes **salaire enseignant primaire**, tu cherches donc, dans la plupart des cas, la rémunération d'un professeur des écoles, en **classe normale**, puis plus tard en **hors-classe** ou en **classe exceptionnelle**.

La logique de paie est simple sur le principe. La **rémunération** repose d'abord sur une **grille indiciaire** : ton grade et ton échelon donnent un traitement brut. Ensuite, on ajoute des indemnités, puis on retire les cotisations pour obtenir le **net mensuel**. C'est pour ça qu'un même métier peut afficher plusieurs montants réels. Entre un poste ordinaire, un poste en REP, une direction d'école ou un temps partiel à 80%, l'écart devient concret sur la fiche de paie. Sur le terrain, je vois souvent des candidats se focaliser sur le brut affiché au concours, alors que ce qui compte pour ton budget, c'est bien le net versé sur le compte.

En pratique, la fourchette réaliste en 2026 va d'environ **20000** à **20300€ net** en début ou début-milieu de carrière sans situation particulière, puis monte progressivement avec l'avancement, l'ancienneté et certaines fonctions. Un professeur des écoles plus avancé en **classe normale** peut dépasser cette zone, la **hors-classe** va plus haut, et la **classe exceptionnelle** concerne les rémunérations les plus élevées du corps. Mais promettre un montant unique serait trompeur. Deux collègues au même niveau peuvent toucher différemment selon la prime d'attractivité, l'ISAE, l'éducation prioritaire, la direction, les retenues ou le temps partiel. La bonne méthode n'est donc pas de lire une grille seule : il faut comprendre la fiche de paie et regarder des

profils réels. C'est justement ce que la suite de l'article va faire, avec des simulations concrètes plus utiles qu'un tableau théorique.

Brut, net, imposable : les 3 montants que beaucoup confondent

Sur une fiche de paie, le **traitement indiciaire brut** est la base affichée avant les prélèvements. Le **net à payer**, c'est ce que tu touches réellement sur ton compte. Le **net imposable**, lui, sert à l'impôt et peut être *plus élevé* que le net versé. C'est là que beaucoup se trompent.

Concrètement, ton salaire d'enseignant part du brut, auquel s'ajoutent parfois des indemnités, puis on retire les cotisations : retraite, CSG, CRDS, contribution solidarité, mutuelle éventuelle. Le calcul ressemble à $\text{net} = \text{brut} - \text{retenues}$, mais la fiche de paie est plus subtile, car certaines sommes réintègrent le **net imposable** sans revenir sur ton compte. Résultat : deux articles peuvent annoncer le même **brut** et donner des nets différents si l'un inclut l'ISOE, l'ISAE, une prime REP, une quotité de temps partiel ou un prélèvement à la source. L'erreur classique, chez les candidats au CRPE, c'est de comparer un brut annuel, un net mensuel et un net avant impôt comme s'il s'agissait du même montant. Sur le terrain, je te conseille toujours de lire la ligne *net à payer avant impôt*, puis de vérifier les primes réellement liées à ta situation.

I

Fiche de paie : que signifient toutes ces lignes ??? — Hellowork

Simulations concrètes : 4 profils de professeurs des écoles et leur salaire net mensuel

Le moyen le plus fiable pour comprendre le **salaire instituteur primaire**, c'est de partir de profils réels. À échelon proche, un **PE débutant** hors éducation prioritaire, un collègue en **REP REP+**, une **direction d'école** et un enseignant en **temps partiel** ne touchent pas la même paie nette en fin de mois.

Ces montants sont des **simulations pédagogiques**. Ils donnent un *ordre de grandeur du net mensuel* à partir d'une fiche de paie type de professeur des écoles : traitement indiciaire, indemnités fixes, éventuelle indemnité REP ou REP+, bonification de direction, puis retenues. Ce n'est **pas** un bulletin officiel, car la paie varie selon l'académie, la quotité de travail, la mutuelle, le prélèvement à la source et certaines missions.

À échelon identique, l'écart vient surtout des **indemnités** et de la quotité travaillée. En pratique, la logique est simple : **net mensuel** = traitement de base + primes et sujétions - cotisations - impôt prélevé si applicable. En école maternelle ou en école primaire, le cœur de la rémunération reste le même, mais la paie bouge vite avec **REP, REP+, direction d'école** et **temps partiel enseignant**.

Profil	Contexte	Éléments inclus	Net mensuel estimé	Ce qui fait varier la paie
PE débutant célibataire hors REP	Première affectation en école primaire, temps plein, sans mission particulière	Traitement indiciaire + indemnités fixes de PE	Environ 2 000 à 2 150 €	Échelon, académie, mutuelle, prélèvement à la source
PE débutant en REP/ REP+	Classe en éducation prioritaire, souvent en école maternelle ou élémentaire	Base de PE + indemnité REP ou REP+	Environ 2 150 à 2 450 €	Niveau REP ou REP+, affectation réelle, absences, changement d'école
PE avec direction d'école	Adjoint devenu directeur, petite ou moyenne structure	Base de PE + bonification/ indemnité de direction d'école	Environ 2 300 à 2 700 €	Taille de l'école, décharge, cumul avec REP, ancienneté
PE à 80 %	Temps partiel annualisé ou hebdomadaire, souvent choisi avec enfants	Traitement proratisé + une partie des indemnités maintenues	Environ 1 650 à 1 900 €	Quotité exacte, organisation du temps partiel , primes proratisées ou non

Cas 1. Première affectation hors REP : un PE stagiaire puis titularisé touche souvent autour de **2 050 € nets**. Sur le terrain, c'est ce que je vois le plus chez les candidats qui me montrent leur première fiche de paie. **Cas 2.** Même profil en **REP+** : la paie peut grimper vers **2 350 € nets**, parfois un peu plus selon les mois. L'écart ne vient pas du grade, mais bien de la sujétion liée au poste. Pour une *institutrice primaire* en

maternelle, le raisonnement reste identique : le **salaire net d'une institutrice primaire** dépend d'abord du lieu d'exercice et des indemnités attachées au poste.

Cas 3. Passage d'échelon : un gain de **40 à 90 € nets** par mois est fréquent selon le moment de carrière. Ce n'est pas spectaculaire, mais sur une année scolaire, l'effet se voit. **Cas 4.** Prise de direction : un PE à **2 180 € nets** peut passer autour de **2 420 €** avec une petite direction d'école, davantage si l'école est plus grande ou située en REP. À l'inverse, un **temps partiel enseignant** à 80 % fait baisser nettement le net, même si certaines indemnités amortissent un peu la chute. Pour estimer ton **salaire instituteur maternelle** ou élémentaire, regarde toujours le trio *échelon, indemnités, quotité* .

Exercice 1. Tu débutes hors REP avec une estimation à 2 080 € nets. *Corrigé* : tu es dans la fourchette normale d'un premier poste à temps plein. **Exercice 2.** Tu passes en REP et gagnes 180 € nets de plus. *Corrigé* : la hausse vient des indemnités de sujétion, pas d'un changement d'échelon. **Exercice 3.** Tu prends un 80 % à partir d'un net de 2 200 €. *Corrigé* : tu n'obtiendras pas simplement $2200 \times 0,8$, car certaines primes ne suivent pas exactement la même logique ; attends plutôt une zone autour de **1 750 à 1 900 €** .

À retenir

À retenir : le vrai écart de paie entre deux PE proches en ancienneté vient rarement du seul grade. Ce sont surtout **REP, REP+, la direction d'école, les indemnités** de mission et le **temps partiel** qui changent le net reçu chaque mois.

Comment la rémunération évolue dans la carrière, et ce que les revalorisations ont vraiment changé

La rémunération d'un professeur des écoles évolue avec **l'échelon, le grade** et certaines missions. Mais pour estimer ton vrai net, il faut aussi regarder la **revalorisation enseignants** récente : elle a surtout relevé l'entrée dans le métier et resserré une partie des écarts, sans effacer les différences liées au poste.

À l'**Éducation nationale**, ton salaire suit une **grille indiciaire**. Tu avances d'abord en **classe normale**, puis tu peux accéder à la **hors-classe**, et plus rarement à la **classe exceptionnelle**. Concrètement, l'**évolution salaire professeur des écoles** repose sur trois leviers : la progression d'échelon, les changements de grade et les missions reconnues dans le *service public*, comme la direction d'école ou certaines affectations. La logique est simple : plus ton expérience et tes responsabilités augmentent, plus ton traitement progresse. Mais la paie réelle ne monte pas de façon parfaitement régulière. Elle dépend aussi des primes, du lieu d'exercice et des décisions budgétaires du moment. Les données officielles évoluent régulièrement. Il faut donc raisonner en ordres de grandeur, pas au centime près.

En pratique, la carrière ne décolle pas d'un coup. Les premières années en **classe normale** sont celles où les revalorisations ont eu l'effet le plus visible. Avant, beaucoup de débutants trouvaient l'écart trop faible entre niveau d'études, charge de classe et net perçu. Aujourd'hui, le début de carrière est un peu mieux soutenu. À 5 ans, tu peux raisonnablement attendre un net mensuel plus confortable qu'avant les dernières mesures, souvent avec quelques centaines d'euros de mieux qu'il y a quelques années selon les primes et le contexte local. À 10 ans, la progression continue, mais elle ralentit parfois dans le ressenti. C'est normal. Le gain vient davantage de l'avancement, de la stabilité et des missions que d'un saut spectaculaire. La **hors-classe** change davantage la perspective en milieu et seconde partie de carrière. La **classe exceptionnelle**, elle, concerne une part plus limitée des parcours.

Exemple 1. Tu débutes sans mission particulière, hors éducation prioritaire. Étape 1 : ton net repose surtout sur le traitement indiciaire. Étape 2 : la **revalorisation enseignants** récente améliore surtout ce point d'entrée. Étape 3 : au bout de quelques années, l'avancement d'échelon fait monter la paie, mais sans révolution. Résultat : le début de carrière est moins serré qu'avant, même si tu restes loin des profils avec indemnités spécifiques.

Exemple 2. Tu es à mi-carrière, avec une mission de direction ou un poste en réseau prioritaire. Étape 1 : la base vient toujours de la grille. Étape 2 : les indemnités s'ajoutent. Étape 3 : l'effet cumulé devient concret sur le net. C'est là que

l'évolution salaire professeur des écoles se creuse entre deux collègues au même échelon mais pas au même poste.

Cas 1. À 5 ans, que peux-tu attendre ? Un net encore proche du début de carrière, mais mieux installé. **Cas 2.** À 10 ans ? Une progression réelle, souvent plus visible si tu as une mission. **Cas 3.** En **fin de carrière** ? La différence se joue surtout avec la **hors-classe**, voire la **classe exceptionnelle**. **Cas 4.** Les revalorisations ont-elles tout changé ? Non. Elles ont surtout corrigé l'entrée dans le métier et mieux reconnu certaines carrières, sans supprimer les écarts entre postes.

À retenir

À retenir : ton salaire progresse avec la **classe normale**, puis davantage avec la **hors-classe** et parfois la **classe exceptionnelle**. Les revalorisations récentes ont eu un impact concret, surtout au début et en milieu de carrière. Mais ton net dépend toujours beaucoup du terrain : mission, affectation, temps de service et fonctions exercées.

Pourquoi deux instituteurs n'ont pas le même net : primes, calendrier de paie et pièges à éviter

Deux professeurs des écoles au même échelon peuvent toucher un **salaire net prof des écoles** différent. La cause n'est pas mystérieuse : ce sont les **indemnités**, le lieu d'exercice, les fonctions exercées, le **temps partiel**, mais aussi le **calendrier de paie enseignant** et les retenues visibles sur la **fiche de paie enseignant**.

Le **net**, c'est ce que tu touches après cotisations. Mais sur une fiche de paie, tu vois au moins trois repères : le **net à payer**, le **net imposable** et parfois le net avant prélèvement à la source. Ils ne disent pas la même chose. Deux collègues au même indice peuvent donc finir avec des montants différents, sans erreur de l'administration.

Ce qui fait varier la paie, ce sont surtout les **primes professeur des écoles** et leur mode de versement. L'ISAE est liée au métier. L'éducation prioritaire ajoute un complément en REP ou REP+. La direction d'école, certaines missions spécifiques, le

supplément familial ou le remboursement transport modifient aussi le net. À cela s'ajoute un point souvent sous-estimé : un mois de prise de poste n'est pas toujours payé comme un mois complet, et des régularisations peuvent tomber en octobre ou novembre.

Exemple 1. Tu débutes au 1er septembre, à temps plein, sans enfant, hors éducation prioritaire. Sur ta **fiche de paie**, tu t'attends à un net stable. Pourtant, septembre peut être plus bas si une indemnité n'est pas encore intégrée, puis octobre remonte avec rattrapage. Étape 1 : tu repères le traitement indiciaire. Étape 2 : tu ajoutes les indemnités affichées. Étape 3 : tu vérifies si une ligne de régularisation corrige le mois précédent. Résultat : le virement change, alors que ton échelon n'a pas bougé.

Exemple 2. Même échelon, mais tu es à **temps partiel** à 80% et tu diriges une petite école. Le traitement baisse car la quotité de travail s'applique au salaire de base, mais certaines indemnités ne suivent pas exactement la même logique selon leur nature. Étape 1 : tu contrôles la quotité indiquée. Étape 2 : tu regardes si l'indemnité de direction apparaît. Étape 3 : tu compares le net à payer avec le net imposable. C'est là que beaucoup se trompent en estimant leur vrai revenu.

Erreur fréquente 1. Confondre net avant impôt et net imposable. Le premier sert à estimer ce qui arrive sur ton compte, le second à l'impôt. **Erreur fréquente 2.** Croire qu'une prime est forcément mensuelle alors qu'elle peut être annualisée ou régularisée. **Erreur fréquente 3.** Comparer un **contractuel enseignant primaire** avec un titulaire : la grille, les indemnités et parfois les retenues diffèrent. **Erreur fréquente 4.** Prendre comme référence un **prof certifié** ou un **prof de lycée** : ce n'est pas la même carrière, ni la même logique de paie.

À retenir

Lis toujours ta **fiche de paie enseignant** ligne par ligne : traitement, indemnités, quotité de service, transport, **supplément familial**, prélèvement à la source. Si un montant bouge entre septembre et novembre, cherche d'abord une régularisation avant de conclure à une erreur. Pour vérifier, appuie-toi sur les sources officielles de

ton académie, les circulaires ministérielles et les simulateurs publics, pas sur une capture d'écran trouvée sur un forum.

Les erreurs de calcul les plus fréquentes chez les candidats au CRPE

La confusion revient chaque année : tu ne touches pas le **brut**, mais le **net**, et l'écart n'est pas marginal. Autre piège : comparer un futur professeur des écoles titulaire avec un contractuel, ou le primaire avec le collège, alors que les indemnités ne sont pas identiques. Enfin, beaucoup mélangent prime durable et versement exceptionnel. Résultat : une estimation fautive de plusieurs centaines d'euros.

Sur le terrain, je vois toujours les mêmes erreurs. Tu prends le **salaire brut** affiché et tu crois que c'est ce qui arrive sur ton compte ; en réalité, il faut raisonner en **net mensuel**, après retenues. Tu regardes la paie d'un contractuel et tu l'appliques à un lauréat du CRPE : mauvaise base, car le statut change la rémunération et certaines primes. Tu compares aussi le primaire avec le secondaire, alors que l'ISAE n'est pas l'ISOE. Autre confusion fréquente : additionner une prime ponctuelle, comme une régularisation, à chaque mois de l'année. Le bon repère est simple : vérifie toujours si la somme est *mensuelle, annuelle, pérenne ou exceptionnelle*, puis ramène-la à un net réellement versé.

Quel est le salaire d'un prof de math ?

Le salaire d'un prof de mathématiques dépend surtout de son corps d'enseignement, de son ancienneté et de ses primes. En collège ou lycée public, un enseignant débutant touche souvent autour de 2 000 à 2 300 euros net par mois. Ensuite, la rémunération progresse avec les échelons, les heures supplémentaires et certaines missions particulières.

Quel est le salaire d'un enseignant débutant ?

Pour un enseignant débutant dans le public, le salaire net se situe généralement autour de 2 000 à 2 200 euros par mois, selon le poste occupé et les indemnités. En début de carrière, les primes peuvent faire varier le montant final. Je conseille toujours de regarder le net avant impôt et les indemnités incluses pour comparer correctement.

Quel est le salaire d'un prof de lycée ?

Le salaire d'un prof de lycée varie selon son statut, certifié ou agrégé, son ancienneté et ses heures supplémentaires. Un professeur certifié débutant est souvent autour de 2 000 à 2 300 euros net par mois. Un agrégé gagne davantage. Avec l'expérience, les primes et les missions complémentaires, la rémunération peut nettement augmenter.

Quel est le salaire d'une institutrice primaire ?

Aujourd'hui, on parle plutôt de professeure des écoles que d'institutrice primaire. En début de carrière, le salaire net tourne souvent autour de 2 000 à 2 200 euros par mois, selon les indemnités. Ensuite, il évolue avec l'ancienneté, l'échelon, la commune d'exercice et certaines primes liées aux missions ou au lieu d'affectation.

Quel est le salaire d'un instituteur ?

Le terme instituteur est encore utilisé, mais dans l'Éducation nationale, il s'agit le plus souvent du professeur des écoles. Son salaire net dépend de l'échelon, des primes et du lieu d'exercice. En début de carrière, on observe souvent une rémunération autour de 2 000 à 2 200 euros net mensuels, puis une progression régulière avec l'ancienneté.

Quel est le salaire net d'un prof des écoles ?

Le salaire net d'un prof des écoles commence généralement autour de 2 000 à 2 200 euros par mois en début de carrière. Ensuite, il augmente avec les échelons, l'ancienneté et les indemnités. En milieu ou fin de carrière, le montant peut devenir sensiblement plus élevé. Pour être précis, il faut toujours tenir compte des primes et du poste occupé.

Quel prof est le mieux payé ?

Dans le public, les professeurs agrégés sont en général mieux payés que les certifiés ou les professeurs des écoles, à ancienneté comparable. La rémunération peut encore augmenter avec les heures supplémentaires, les classes à examen, certaines fonctions ou l'enseignement en supérieur. En pratique, le salaire dépend donc du corps, du grade et des missions exercées.

comment devenir institutrice maternelle sans diplôme

Pour devenir enseignante en maternelle dans le public, il faut en principe un diplôme de niveau master et réussir le CRPE. Sans diplôme, on ne devient pas titulaire. En revanche, il existe parfois des postes d'accompagnante, d'ATSEM selon les concours territoriaux, ou des contrats temporaires selon les besoins. Je conseille de viser une reprise d'études si possible.

Retenir un seul chiffre pour le salaire instituteur net serait trompeur : ce qui compte, c'est ton échelon, ton affectation, tes indemnités et ta quotité de travail. Pour te projeter correctement, pars toujours du net mensuel de base puis ajoute, ou retire, REP, direction, temps partiel et primes réelles. Si tu prépares le CRPE, fais une simulation avec ton futur profil pour savoir ce que tu toucheras vraiment dès ta première affectation.

Mis à jour le 05 mai 2026

Continue sur reussirlecrpe.fr

RéussirCRPE - Document pédagogique